

Steeve Daviau

Pays de plus de sept millions d'habitants, le Laos est aussi celui qui compte le plus d'ethnies différentes de toute l'Asie du sud-est continentale. L'ethnie Lao, représentant environ un tiers de la population, domine le pays tant économiquement que culturellement. Un autre tiers est composé d'autres membres de la famille linguistique taï. Le tiers de la population restante a pour langue principale celles des familles mon-khmer, sino-tibétaine et hmong-lu mien. Ces groupes sont parfois considérés comme étant les « populations autochtones » du Laos, bien qu'officiellement, tous les groupes ethniques ont un statut égal, et que le concept de « peuples autochtones » ne soit pas reconnu. Le gouvernement du Laos reconnaît plus d'une centaine de sous-groupes ethniques au sein des 49 groupes officiels.

Les peuples autochtones sont sans équivoque les groupes les plus vulnérables du Laos, rassemblant 93% des personnes considérées comme pauvres¹. Ils font face à des pressions territoriales, économiques, culturelles et politiques, et sont confrontés à de nombreux bouleversements dans leur façon de vivre. Leurs terres et leurs moyens de subsistance sont de plus en plus touchés par les politiques de développement du gouvernement et par l'exploitation commerciale des ressources naturelles. Il n'existe pas, au Laos, de législation spécifique qui considère les peuples autochtones.

Problèmes fonciers

Les terres communautaires ont été identifiées à l'occasion de la directive 564 de l'Autorité Nationale de l'Aménagement du Territoire. C'est un premier pas vers une reconnaissance légale, bien que de nombreux groupes préconisent une véritable réforme de la loi sur la terre, qui devrait être revue sous peu. Certaines ONG internationales, dans la province d'Oudomxay, essaient d'appliquer cette directive 564 afin de promouvoir une gestion durable de ces terres communautaires.

D'après le journal Vientiane Times, les autorités de la province de Champassak ont stoppé la concession de terres destinées à la plantation d'hévéas, considérant que la province disposait déjà d'assez de terres



consacrées à cette activité. Pourtant, d'autres provinces offrent toujours des terres en concession pour ces plantations, afin d'accélérer leur développement socio-économique, conformément aux objectifs du gouvernement. Les investisseurs locaux et internationaux ont déjà planté plus de 300 000 hectares d'hévéas dans le pays, et le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt prévoit d'augmenter cette surface pour atteindre 500 000 hectares en 2020². Ces plantations à grande échelle ont des conséquences importantes et rapides sur les paysages et les moyens de subsistance. En effet, elles font disparaître les ressources locales et appauvrissent de ce fait les populations autochtones en leur laissant moins de marge de manœuvre³ quant aux choix des moyens de survie. Elles entraînent souvent une perte des terres communautaires et des produits forestiers non ligneux qui n'est pas, ou de manière inappropriée, compensée.

L'interdiction de l'agriculture pionnière sur brûlis

Le 5 février 2010, le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt a promulgué l'instruction n°22, en prévision de l'éradication complète de l'agriculture

pionnière sur brûlis en 2010⁴. En fait, tant les administrations locales que les médias (radio, journaux), parlent largement de cette éradication sans distinguer les défrichements pionniers des défrichements issus des rotations des cultures, ce qui montre une méconnaissance de la distinction entre ces deux systèmes.

Fin décembre 2010, le gouvernement a finalement reconnu que l'intention d'arrêter « l'agriculture itinérante sur brûlis » en 2010 avait échoué par rapport à l'objectif fixé par la résolution du huitième Congrès du parti. L'objectif devait être initialement atteint en 2005 mais il ne put l'être car les communautés montagnardes n'avaient pas d'autres moyens de survivre. La date fut repoussée en 2010⁵ mais le manque, tant de coordination entre le ministère et les provinces sur son application, que celui d'opportunités de développement dans ces zones rurales, ont rendu les efforts officiels inutiles⁶.

Les relocalisations des populations autochtones

Le gouvernement Lao a largement communiqué sur de grands programmes de déplacements de population dans le but d'éradiquer la culture itinérante. Le Comité Directeur National pour le Développement Rural et l'Eradication de la Pauvreté a financé un site de relocalisation qui couvre 400 hectares de terres et d'installations dans le district de Samtai, province de Houaphan. Il a été aménagé pour installer près de 1000 cultivateurs sur brûlis⁷. Un aménagement similaire existe dans la province de Bolikhamxay, où le Bureau Provincial du Développement Rural Intégré a mis en place trois zones de relocalisation : La zone focale de développement de Nachaeng dans le district de Xaychamphone, le village de Phonkham et la zone de Namchoy dans le district de Bolikhan. Les 800 hectares de la zone de Nachaeng sont prévus pour accueillir plus de 2000 paysans. La province a effectué des études sur un site de 1600 hectares dans le même but, dans la zone de Namchay : « nous avons soumis nos résultats au gouvernement central » a dit M. Phichith, le chef du Bureau du Développement Rural Intégré de la province de Bolikhamxay. « La taille de ce projet est le double de celle de celui de Nachaeng, et pourra accueillir plus de paysans, dont ceux qui viennent d'autres provinces. »⁸

Le rapatriement des Hmong de Thaïlande se poursuit

Le troisième projet consiste à développer le village de relocalisation de Phonkham, également situé dans le district de Bolikhan, dans la province de

Bolikhamxay. Le village a déjà accueilli plus de 3500 Hmong jusqu'ici sans domicile, dont la majorité sont des rapatriés du camp de Houay Nam Khao de la province thaïlandaise de Petchabun, en décembre 2009.

En mars 2010, le gouvernement a autorisé les agences des Nations Unies et de hauts diplomates à accéder brièvement à Phonkham. La délégation n'a pas été autorisée à prendre le temps de discuter en tête-à-tête avec des Hmongs, mais s'est vue dire, par Bounthan Douangtanya qui parlait pour le compte du comité qui administre Phonkham, que « *les réfugiés sont dans une situation stable et sont confiants dans la politique du gouvernement et dans les agents officiels qui s'occupent d'eux.* » Les diplomates dirent qu'il ne leur avait pas été rapporté de mauvais traitements⁹.

Une route carrossable en toute saison de 60 km a été construite de la capitale du district au village¹⁰, et 600 hectares ont été défrichés. Des compagnies privées ont été chargées d'encourager les habitants à mettre en place des cultures commerciales comme des larmes de Job (*Coix lacryma jobi*), du maïs ou du sésame. Les autorités se trouvent actuellement dans les travaux préparatoires de la construction de six écoles primaires afin de scolariser les 1120 enfants en âge de l'être à la rentrée prochaine¹¹. Les villageois se sont vus accorder l'utilisation gratuite de l'électricité dans l'année qui viendra¹².

Hydroélectricité

Avec un potentiel hydroélectrique de 18000 mégawatts (MW), le Laos espère devenir la « batterie de l'Asie du Sud Est ». En 2010, sept barrages étaient opérationnels et huit étaient officiellement en construction. Seize projets sont en phase de pré-construction ou de planification avancée, et 44 sont au stade de l'étude de faisabilité. La gouvernance du secteur hydroélectrique est caractérisée par des considérations environnementales et sociales médiocres, un manque de transparence, peu de consultations et une corruption endémique.

Le projet Nam Theun 2 (NT2) de 1070 MW, le complexe hydroélectrique le plus important du Laos, a été officiellement inauguré le 9 décembre 2010 dans la province de Khammouane¹³. L'ONG environnementale International Rivers (IR), a soulevé le fait que le projet NT2 n'a pas respecté les accords de concession et qu'il fonctionne illégalement car personne n'a été capable de fournir aux communautés locales, qui ont été déplacées et relocalisées, des terres irriguées avant que la structure ne commence son fonctionnement commercial. Le Département de Développement et de Promotion de l'Énergie Lao, le Ministère de l'Énergie et des Mines dénie les allégations d'IR.

Patrick KULESZA 5/1/12 15:26

Supprimé:

..

Constatant que les barrages provoquent de larges contentieux, et que de nombreux groupes d'intérêt sont concernés, la Commission du Mékong (Mekong River Commission, MRC) a produit une évaluation stratégique sur l'environnement de tous les aménagements hydroélectriques fluviaux du bas Mékong et a demandé un gel de 10 ans de toute construction de barrage hydroélectrique sur les abords du Mékong, fleuve clé de l'Asie du Sud Est. En septembre 2010, le gouvernement Lao a soumis ses plans à la MRC à propos du projet de barrage hydroélectrique de Sayabouly sur le Mékong, d'une puissance de 1260 MW, ce qui confirme ses intentions de le mettre en œuvre. Les aménagements étaient annoncés avant même que la MRC finisse son évaluation stratégique et bien que les documents de cette évaluation n'aient pas été encore rendus publics¹⁴, le projet semble se poursuivre en dépit des inquiétudes grandissantes à propos de l'impact sur la pêche, part non négligeable des moyens de subsistance des populations autochtones.

Activités extractives et mines

Le secteur minier lao devrait croître d'au moins 8% en 2010 grâce à la remontée des prix des métaux et minéraux sur le marché mondial, d'après le Directeur Général du Département de l'Energie et des Mines. La reprise d'anciens investissements ainsi que de nouveaux devraient contribuer à la croissance de ce secteur en 2010 au vu de la demande croissante de minerais, particulièrement le cuivre et l'or, du fait de la reprise économique mondiale¹⁵.

Le gouvernement a donné des licences d'investissement à 154 compagnies et 269 projets dans le secteur minier sur tout le territoire. Parmi elles, 118 entreprises sont des investisseurs étrangers qui regroupent 186 projets. Les autres sont des compagnies nationales, qui s'occupent des 83 projets restants. La surface totale concernée par les concessions est de 2,88 millions d'hectares, d'après le Ministère de l'Aménagement et de l'Investissement¹⁶.

Les principaux investissements miniers qui sont en cours au Laos en 2010 comprennent un projet d'une compagnie chinoise de 30 millions de dollars exploitant la potasse à Vientiane, et un projet de mine d'étain de 3 millions de dollars dans la province de Khammouane, par une compagnie russe. Le plus important investissement concerne l'extraction de bauxite sur le plateau des Bolaven, dans les provinces méridionales de Champassak et Xékong, qui sera mis en place, s'il est poursuivi, entre 2012 et 2015. Les investisseurs conduisent actuellement des études de faisabilité et recherchent une source d'énergie suffisante pour que l'usine d'extraction, qui demande plus de 1200 MW, puisse fonctionner. Ce projet serait le plus gros investissement jamais effectué au Laos.

Société civile

La représentation des populations autochtones au sein des organisations pour le développement est encore très faible. La plupart des personnes autochtones qui travaillent pour les projets de développement ou les ONG sont employés en tant que gardiens ou hommes/femmes d'entretien, seul un très petit nombre d'entre eux sont employés comme membres de l'équipe du projet. Le décret national sur les associations de 2009 créé, cependant, un espace pour que les populations autochtones forment leur propres associations¹⁷. Deux sont apparues dans la province de Savannakhet : l'association Mon-Khmer et celle des Katang. Une troisième, connue sous le nom de l'Organisation des Populations Autochtones du Sud-Laos, dans la province de Champassak, se prépare à être enregistrée. En dépit du fait que ces associations autochtones requièrent l'autorisation du Parti Révolutionnaire du Peuple Lao pour exister, elles sont un pas sur le chemin qui mène à la pluralité et à l'ouverture de l'espace public. Elles représentent un réel bond vers le développement d'une authentique société civile dans laquelle les voix des populations autochtones se feraient entendre.

Patrick KULESZA 5/1/12 15:26
Mis en forme: Interligne : simple

Steeve Daviau est doctorant en anthropologie à l'Université de Laval, Québec, Canada. Il vit au Laos depuis 13 ans et parle couramment la langue lao. Il a publié dans plusieurs journaux, co-dirigé un numéro spécial intitulé « *Fieldwork dilemmas, dramas and revelations among ethnic minority upland populations in Socialist China, Vietnam and Laos* » dans la revue *Asia Pacific Viewpoint* (2010), et écrit plusieurs rapports au Laos pour diverses organisations multilatérales, bilatérales et non gouvernementales.

Patrick KULESZA 5/1/12 15:26
Supprimé:

Source : IWGIA, *The Indigenous World 2011*.
Traduction par Marianne Blache,
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Asie

¹ Asian Development Bank. 2001. Participatory Poverty Assessment, Vientiane, Lao PDR.

² *Vientiane Times*, 22/09/2010.

³ **Baird, Ian, 2009:** Land, Rubber and People: Rapid Agrarian Changes and Responses in Southern Laos. *The Journal of Lao Studies*, Volume 1, Issue 1, pp 1-47. Published by the Center for Lao Studies at www.laostudies.org

⁴ *Vientiane Times*, 04/03/2010.

⁵ Pour les précédentes analyses, voir IWGIA. 2009. *The Indigenous World, 2009*. Copenhagen: IWGIA. pp 359-366; 2010, pp. 375-381.

⁶ *Vientiane Times*, 28/12/2010.

⁷ *Vientiane Times*, 21/05/2010.

⁸ *Vientiane Times*, 10/06/2010.

⁹ AFP, Phonekham village, Laos, 28/03/2010, consulté sur le lien [<http://pasalao.activeboard.com/forum>]

¹⁰ *Vientiane Times*, 15/02/2010.

¹¹ *Vientiane Times*, 03/06/2010.

¹² [<http://laovoices.com/2010/06/05/hmong-resettlement-village-finally-sees-the-light/>]

¹³ *Vientiane Times*, 10/12/2010.

¹⁴ “Decade freeze on dams”. Communications d’Oratai Singhananth et de Max Avary du RFA’s Lao Service. Ecrit en anglais par Parameswaran Ponnudurai. Copyright © 1998-2010 Radio Free Asia. Tous droits réservés.

¹⁵ *Vientiane Times*, 24/06/2010.

¹⁶ *Vientiane Times*, 24/06/2010.

¹⁷ **Daviau, Steeve, 2010:** Non-profit associations: timid emergence of civil society in Lao PDR (in French). Special Issue on Governance, Contention and Development in Southeast Asia. In *Canadian Journal of Development Studies*, Vol XXX, No 3-4. Canada: Ottawa University.